

Image not found or type unknown



Arnaque au virement bancaire

Par **drsurf**, le **25/03/2010** à **17:44**

Bonjour,
Sur internet, via un profil sur un site de rencontre (gratuit), un particulier m'a vendu un service sexuel (ses photos et vidéos, n'impliquant aucun autre individu, contenu légal), j'ai payé par virement bancaire (dans l'UE) et n'ai rien reçu .
Que faire ?